

[Plus tard]

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Plus tôt, en réponse à une question sur la confusion qui règne à propos des réfractaires et des déserteurs, on a fait état du dépôt d'un document. Je me demande si les collègues du ministre ont pris une décision au sujet de ce document très important.

L'hon. M. MacEachen: Habituellement, ces documents sont confidentiels. Ce sont des documents interministériels qui habituellement ne sont pas rendus publics.

M. MacDonald: Le ministre a-t-il reçu des instances d'organismes importants au pays, dont des Églises, au sujet de la possibilité de mettre ce document à la disposition du public afin qu'il puisse en prendre connaissance et l'étudier?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, il est possible qu'un ou deux organismes en aient présenté.

RADIO-CANADA

L'INVITATION DE JERRY RUBIN AU CANADA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État. Étant donné que l'on a refusé l'admission au Canada à un certain Rubin parce qu'il était connu comme fomentateur de révolution, le ministre s'est-il renseigné pour savoir comment la Société Radio-Canada avait eu l'effronterie de faire paraître la personne en question à la télévision nationale...

L'hon. M. Jamieson: A la chaîne nationale.

Le très hon. M. Diefenbaker: Oui, à la chaîne nationale. Vous êtes expert en la matière... et, par téléphone, de le faire ainsi passer outre à la décision du ministère? Quelle réponse a reçue la Société Radio-Canada, et, en particulier, en quel honneur permet-on à Radio-Canada de passer outre à une décision gouvernementale et de payer un délinquant pour faire part de ses opinions aux Canadiens?

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, je ne saurais, parce que je suis respectueux du Règlement de la Chambre, répondre aux arguments avancés par le très honorable député.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Respectueux du Règlement de la Chambre! Vous n'êtes jamais ici.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Je vais essayer de répondre à sa question.

La réponse qui m'a été transmise par la Société Radio-Canada, c'est que l'interview de quatre minutes avec le personnage en question constituait un élément d'information dans un programme où, par ailleurs, d'autres expressions d'opinions venaient équilibrer celles qui étaient contenues dans ces quatre minutes.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas une explication. C'est tout juste une excuse. Je pose maintenant la question suivante. Quand va-t-on mettre fin à ce genre de chose? Il est absolument injustifiable que Radio-Canada enfrenne ainsi la loi.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, n'étant pas juriste, je ne peux pas affirmer aussi légèrement que le très honorable député que la Société Radio-Canada s'est rendue coupable d'une violation de la loi.

[Traduction]

LA CONSOMMATION

LA CRÉATION DE LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser cette question au ministre de la Consommation et des Corporations. Quand compte-t-il nous faire une déclaration au sujet des membres et de la création de la Commission des prix qu'il avait annoncée pour le mois de mars? Je pose aujourd'hui cette question car je ne voudrais pas que l'on puisse accuser mon honorable ami ni de leurrer délibérément le Parlement ni d'être inefficace.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): J'espère faire ces nominations à très bref délai, monsieur l'Orateur. Je constate avec plaisir le grand intérêt que le chef de l'opposition porte à cette commission et à ces nominations, si l'on songe à sa première réaction qui témoignait d'une certaine froideur à cet égard. Je suis ravi de constater qu'il montre maintenant un peu plus de chaleur.

L'hon. M. Stanfield: Je me demande si le ministre a réfléchi à la suggestion qui lui a été faite de profiter de l'occasion pour établir non seulement cette commission sur laquelle j'ai donné mon avis, mais aussi un service de